

Cheminement vers un premier diplôme d'études postsecondaires

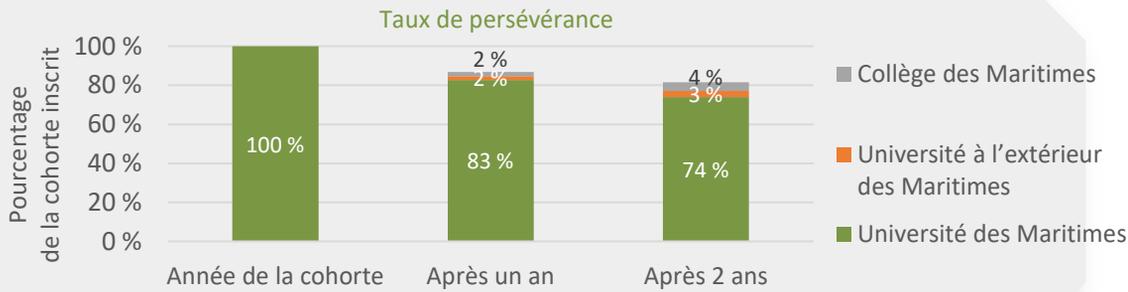
Nous suivons le parcours des étudiantes et étudiants qui se sont inscrits à un baccalauréat pour la première fois à l'automne 2011 dans une université des Maritimes et dont le premier titre de compétences obtenu est un grade d'une université des Maritimes ou d'ailleurs au Canada, ou un certificat ou un diplôme d'un collège des Maritimes.

À l'automne 2011, plus de 9 400 étudiantes et étudiants se sont inscrits pour la première fois, à temps plein, à un baccalauréat dans une université des Maritimes.

Progression des étudiantes et étudiants qui se sont d'abord inscrits dans une université des Maritimes et qui ont poursuivi leurs études postsecondaires (ÉPS), en fonction du lieu de l'établissement.

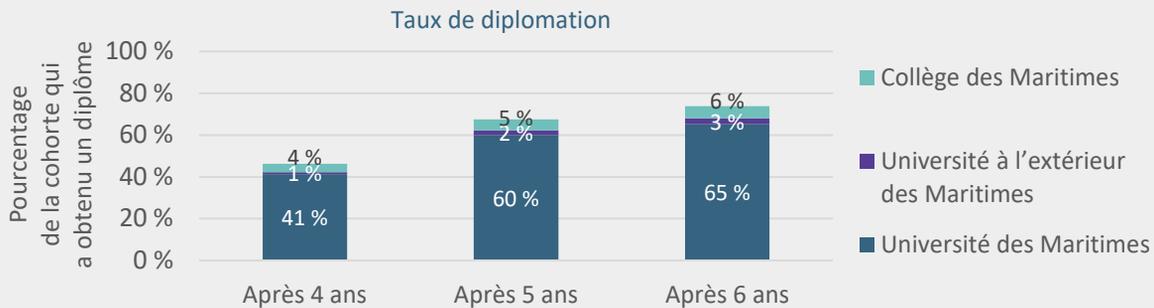
Après 1 an
87 % étaient toujours inscrits aux ÉPS.

Après 2 ans
81 % étaient toujours inscrits aux ÉPS.



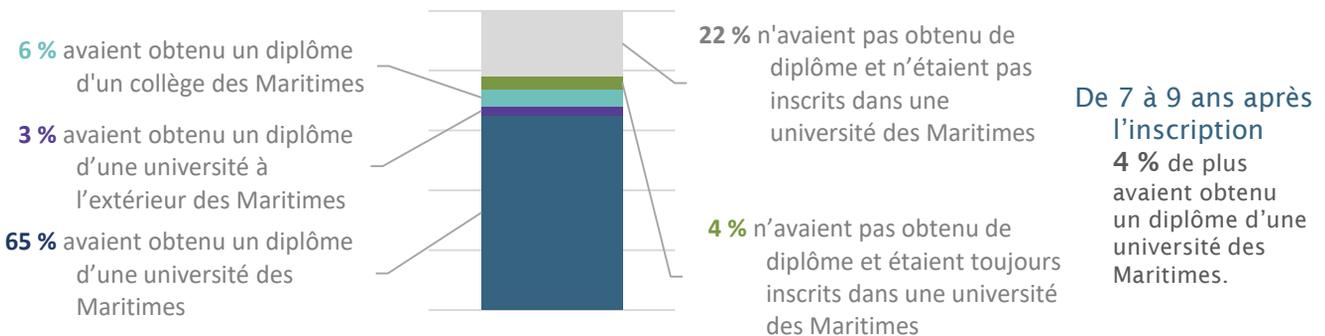
Après 4 ans
46 % avaient obtenu un diplôme d'ÉPS.

Après 5 ans
67 % avaient obtenu un diplôme d'ÉPS.



Statut des étudiants, 6 ans après leur première inscription dans une université des Maritimes.

Après 6 ans
74 % avaient obtenu un diplôme d'ÉPS et 26 % n'avaient pas obtenu de diplôme.



Mesures du progrès et des résultats des étudiants

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) surveille et publie régulièrement des mesures du cheminement des étudiants dans le réseau universitaire des Maritimes. Jusqu'à présent, les étudiantes et étudiants qui ont commencé leurs études dans une université des Maritimes, mais qui ont quitté la région pour leurs études ou qui sont allés dans un collège de la région n'étaient pas pris en compte. En ajoutant l'information de la Plateforme de liens longitudinaux entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) de Statistique Canada sur le cheminement des étudiants, nous obtenons un portrait plus complet de la trajectoire postsecondaire des étudiantes et étudiants qui se sont d'abord inscrits dans une université des Maritimes, puis ont poursuivi et terminé leurs études dans un autre établissement canadien.

Définitions et méthodologie

Cohorte : Personnes âgées de 19 ans ou moins nouvellement inscrites à temps plein dans une université des Maritimes à un programme de baccalauréat, à la session d'automne de l'année de la cohorte. Des ajustements ont été apportés à la cohorte de manière à combiner les mesures du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la CESPM et ceux de la PLEMT. Les personnes sont considérées comme nouvellement inscrites la première année où elles s'inscrivent à une université du réseau universitaire des Maritimes. Les taux de persévérance et de diplomation dans les universités des Maritimes peuvent donc différer légèrement de ceux des autres publications de la CESPM.

Taux de persévérance : Le pourcentage de la cohorte qui s'est inscrit dans un établissement postsecondaire au cours des années suivantes, sans égard au régime d'études ou au programme.

Taux de diplomation : Le pourcentage de la cohorte qui a obtenu un diplôme de niveau postsecondaire x années après la première inscription. La mesure est cumulative.

Sources des données :

Taux d'inscription et de diplomation dans une université des Maritimes : fichier de données longitudinales du SIEP de la CESPM

Taux de persévérance et de diplomation dans les collèges des Maritimes et les universités à l'extérieur des Maritimes : PLEMT de Statistique Canada

Progression des étudiantes et étudiants qui se sont d'abord inscrits dans une université des Maritimes et qui ont poursuivi leurs études postsecondaires, en fonction du lieu de l'établissement d'inscription ou d'obtention du diplôme dans les années subséquentes.

Mesure	Lieu	Année de la cohorte						
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de persévérance après un an	Université des Maritimes	82,9 %	82,6 %	83,2 %	83,2 %	83,7 %	83,3 %	83,5 %
	Université à l'extérieur des Maritimes	1,9 %	1,7 %	1,6 %	2,0 %	2,3 %	1,4 %	1,7 %
	Collège des Maritimes	2,2 %	2,8 %	2,6 %	2,6 %	2,3 %	2,3 %	1,9 %
	Total	87,0 %	87,1 %	87,4 %	87,8 %	88,3 %	87,0 %	87,1 %
Taux de persévérance après deux ans	Université des Maritimes	73,9 %	73,1 %	74,1 %	73,3 %	74,3 %	75,8 %	
	Université à l'extérieur des Maritimes	3,2 %	2,7 %	2,8 %	3,2 %	3,1 %	2,1 %	
	Collège des Maritimes	4,4 %	5,5 %	4,6 %	4,4 %	4,1 %	3,9 %	
	Total	81,5 %	81,3 %	81,5 %	80,9 %	81,5 %	81,8 %	
Taux de diplomation en quatre ans	Université des Maritimes	41,2 %	41,8 %	41,6 %	38,9 %			
	Université à l'extérieur des Maritimes	1,0 %	0,7 %	0,7 %	0,5 %			
	Collège des Maritimes	4,0 %	4,6 %	4,0 %	3,9 %			
	Total	46,2 %	47,1 %	46,3 %	43,3 %			
Taux de diplomation en cinq ans	Université des Maritimes	59,9 %	60,6 %	60,8 %				
	Université à l'extérieur des Maritimes	2,3 %	1,9 %	1,9 %				
	Collège des Maritimes	5,2 %	6,0 %	5,0 %				
	Total	67,4 %	68,5 %	67,7 %				
Taux de diplomation en six ans	Université des Maritimes	65,2 %	65,3 %					
	Université à l'extérieur des Maritimes	2,8 %	2,4 %					
	Collège des Maritimes	5,9 %	6,7 %					
	Total	73,9 %	74,4 %					

Statut des étudiants dans les universités des Maritimes après six ans et le taux de diplomation en sept, huit et neuf ans

Mesure	Lieu	Année de la cohorte					
		2011	2012				
N'avaient pas obtenu de diplôme, mais étaient toujours inscrit après six ans	Université des Maritimes	4,0 %	4,3 %				
Taux de diplomation en sept ans	Université des Maritimes	67,6 %	67,7 %				
Taux de diplomation en huit ans	Université des Maritimes	68,5 %	68,6 %				
Taux de diplomation en neuf ans	Université des Maritimes	69,2 %					